

Burundi : Le Cndd-Fdd en quête du quorum nécessaire pour réviser la Constitution

RFI, 21-03-2014 Burundi : le Parlement convoqué pour réviser la Constitution Au Burundi, la tension est très vive depuis que le pouvoir du président Pierre Nkurunziza a tenté de réviser de fond en comble la Constitution de pays, en permettant notamment au chef de l'État de briguer un troisième mandat, ce qui lui est interdit aujourd'hui. Après l'absence des négociations menées avec l'opposition, le parti au pouvoir a convoqué le Parlement. Après plusieurs mois de bras armés avec l'opposition sur la révision de la Constitution, le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, a engagé depuis des semaines des négociations avec l'opposition parlementaire, constituée par les partis Uprona et Frodebu-Nyakuri. Mais les parties viennent de se séparer sur un constat d'échec.

Ces négociations ont échoué sur deux points : la réforme de l'accord de paix d'Arusha dans la nouvelle Constitution, que rejette le CNDD-FDD ; la suppression de l'article 302 qui réclame le parti au pouvoir, qui limite le nombre de mandats du président Pierre Nkurunziza. Pour l'opposition parlementaire burundaise, un troisième mandat présidentiel pour Pierre Nkurunziza est une ligne rouge à ne pas franchir. Mais le parti au pouvoir n'est pas prêt à céder sur ce point. Il a donc décidé de passer en force en convoquant les députés par SMS dans la nuit de mercredi à jeudi, pour une plénière impromptue hier matin, afin d'approuver le projet de révision de la Constitution. Bien que les députés du parti présidentiel burundais aient accouru de toutes parts, certains même de l'étranger, le quorum des quatre cinquièmes des députés nécessaire pour l'adoption d'une révision de la Constitution n'a pas pu être atteint. Au CNDD-FDD, on assure que ce n'est que partie remise. Un nouveau rendez-vous a été fixé pour ce vendredi matin. L'opposition elle dénonce une tentative de coup de force constitutionnel.